



MESPAUL ANIMATION JEUNESSE

# PROJET PÉDAGOGIQUE

JEUNESSE



2024 - 2025



---

# SOMMAIRE

---

Présentation	3
Contexte	3
Objectifs	4
Évaluation	6
Le Fonctionnement	7
Le Foyer des Jeunes	
Les activités jeunesse	
L'accompagnement aux projets	
Les Moyens	10
Le Partenariat	11
L'accueil de jeune en situation de handicap	11
L'équipe pédagogique	11
Contact	11

## Présentation :

---

Mespaul est une commune rurale de moins de 1000 habitants qui se veut dynamique et dont l'équipe municipale met en œuvre une vraie politique d'action envers les enfants et les jeunes, depuis de nombreuses années.

Pour accompagner les élus dans leurs choix et dans l'organisation du service jeunesse, la mairie a fait le choix de travailler en coordination avec l'association EPAL (Évasion en Pays d'Accueil et de Loisirs) dont le siège se situe à Brest.

L'objet statutaire de l'association EPAL est de développer les loisirs, l'animation et l'éducation populaire pour tous. Elle contribue ainsi à faire vivre la pédagogie de l'éducation populaire ouverte et accessible à tous.

Le projet pédagogique de l'espace jeune de Mespaul s'articule autour de deux principales valeurs éducatives de l'association EPAL :

- Défendre des principes de démocratie, d'égalité des droits et devoirs, d'échanges, de réflexion et d'actions partagées.
- Agir en complémentarité de la famille, ou de lieux éducatifs tels que l'école pour susciter et accompagner de nouvelles dynamiques de vie sociale.

## Contexte :

---

Depuis la création d'un accueil de loisirs sur la commune, le foyer des jeunes n'était ouvert que les vendredis soir lors des périodes scolaires et une journée par semaine lors des vacances scolaires.

A la vue du potentiel non négligeable de jeunes âgés de 10 à 15 ans sur la commune, un nouvel animateur jeunesse arrive sur la commune pour mettre en place un lieu de rencontres, d'activités et de projets qu'il n'y avait plus à ce jour. Le comité de pilotage de la commune soulève l'importance de créer une continuité à l'accueil de loisirs 3 – 12 ans, en proposant aux jeunes de 10 à 17 ans des animations qui répondent à leurs attentes, à leurs envies.

A partir de l'été 2018, les activités se développent en proposant un accueil plus régulier. Ce lieu permet de les accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilités. Ce local doit être un réel lieu de vie pour les jeunes.

Objectifs :

---

### **Favoriser l'autonomie du jeune**

Objectifs opérationnels :

- Être capable de participer aux actes de la vie quotidienne
- Être capable de faire des choix, prendre des décisions
- Être capable de gérer ses loisirs en fonction de ses envies

Les moyens mis en œuvre :

- Mise en place d'une boîte à idée
- Temps d'échanges afin que le jeune puisse faire part de ses envies
- Vivre des activités en autonomie, le rendre responsable
- Valorisation du jeune

### **. Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté**

Objectifs opérationnels :

- Favoriser le respect mutuel
- S'exprimer et agir au sein d'un groupe
- Développer la coopération, le vivre ensemble
- Apprendre à agir collectivement, à prendre sa part de responsabilité dans une action collective, à décider collectivement
- Apprendre à percevoir, maîtriser et à exprimer ses émotions
- Apprendre à accepter les différences au quotidien
- Savoir prendre la parole et donner son avis

Les moyens mis en œuvre :

- Mise en place des règles de vie et de collectivité, réfléchies avec les jeunes
- Activités coopératives
- Encourager l'esprit d'entraide et de solidarité
- Temps d'échanges et de partages
- Baromètre individuel

## **Offrir un accueil adapté en fonction des besoins physiques et psychologiques des jeunes**

### Objectifs opérationnels :

- Proposer des activités novatrices et/ou de qualité répondant aux attentes des jeunes.
- Permettre aux jeunes de faire évoluer l'organisation et la qualité de leur Accueil Jeunes
- Favoriser l'identification du Foyer des Jeunes

### Les moyens mis en œuvre :

- Proposer des horaires d'ouverture du local en respectant le rythme de vie des jeunes.
- Aménagement du local en concertation avec les jeunes.
- Aménagement du local en différents espaces (activité, repos, baby-foot, billard, cuisine etc...).
- Signalétique extérieure (coordonnées, horaires d'ouverture).
- Communication dans la presse, les réseaux sociaux, site etc...
- Création et diffusion d'affiches, de plaquettes, de flyers etc...
- Favoriser l'émergence de projets / activités des jeunes.
- Permettre le libre choix des activités.
- Permettre l'accessibilité des activités au plus grand nombre (quotient familial, accès libre)

## **Permettre aux jeunes de s'épanouir dans l'échange et la rencontre**

### Objectifs opérationnels :

- S'exprimer librement
- Être à l'écoute de chacun
- Développer toutes ses potentialités
- Permettre aux jeunes de se rencontrer et d'échanger

### Les moyens mis en œuvre :

- Proposition d'activités équilibrées entre animations culturelles, créatives, et sportives afin de permettre à chacun de trouver son compte
- Participation active des jeunes (organisations, idées, envie, ...)
- Être attentif à leurs besoins en observant et en les écoutants
- Permettre à tous d'exprimer ses talents, aptitudes sportives, intellectuelles et sociales
- Valorisation et accompagnement des projets de chacun
- Autoriser chacun à exprimer ses sentiments et ses ressentis sans jugement
- Partenariats

## Évaluation :

### **Pourquoi on évalue ?**

- Pour être lucide : s'efforcer de savoir où l'on est pour mieux aller où on veut aller.
- Pour être cohérent : entre ce qu'on veut et ce qu'on fait.
- Pour être efficace : pour éviter de renouveler les erreurs et manques.

### **Qu'est-ce qu'on évalue ?**

- Ce qu'on fait pendant les vacances : les animations, les activités, l'organisation de la vie quotidienne, la vie de groupe, les relations
- Ce qu'on est : personnellement (moi, individu), collectivement (nous, le groupe).

### **Comment on évalue ?**

- A l'aide d'outils : grille d'évaluation, documents de suivi
- Lors de réunions
- Lors des bilans
- Temps d'échanges avec les jeunes
- Mur d'expression
- ...

### **Avec qui on évalue ?**

- L'équipe pédagogique
- Les jeunes : le plus possible
- L'équipe, l'organisateur : de manière permanente.
- Les parents : régulièrement

## Le Fonctionnement

---

### Le foyer des jeunes :

Un accueil informel,

L'accueil de type " informel " est un espace-temps d'accueil de jeunes qui peuvent aller et venir comme bon leur semble. Il se doit d'être éducatif, parce qu'il contribue à la construction de l'identité des jeunes : il favorise la mixité sociale, il crée un cadre convivial, il favorise les temps de parole et d'écoute, le respect du cadre. Cela doit être un lieu qui permet à l'animateur de prendre contact, et de recenser les besoins et attentes des jeunes, voire de susciter des envies ou des idées. L'accueil informel n'exclut pas pour autant la possibilité de structurer ce temps par une activité.

### Horaires et jours d'ouverture :

- Période scolaire : le vendredi soir de 18h à 20h30
- Période de vacances : selon la programmation

Public : Le foyer des jeunes est ouvert aux jeunes à partir de la classe de CM2

Tarif : Gratuit

### Les activités jeunesse :

Lors de chaque période de vacances, nous proposons un programme d'activités. Ce programme est réfléchi et créé en amont avec les jeunes lors d'échange lors des temps de foyer précédant la période de vacances scolaires.

Lors d'une semaine de vacances, trois demi-journées, une soirée et une journée (sortie) sont proposés, ce type de semaine peut être mené à changer selon l'envie des jeunes, de l'équipe pédagogique et des prestataires.

Régulièrement, les jeunes seront menés à rencontrer d'autres jeunes, de structures différentes.

### Horaires et jours d'ouvertures :

- Période scolaire : fermé
- Période de vacances : Un programme sera envoyé deux semaines avant chaque période de vacances annonçant les jours et horaires d'ouverture.

Public : Les activités jeunesse sont proposées aux jeunes de 10 à 17 ans (du CM2 aux lycéens)

## Tarifs :

En 2018, nous avons mis en place une cotisation trimestrielle aux activités jeunesse.

1<sup>er</sup> trimestre : vacances de la Toussaint et Noël (3 semaines)

2<sup>ème</sup> trimestre : vacances d'hiver et printemps (3 à 4 semaines)

3<sup>ème</sup> trimestre : juillet et août (3 semaines)

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Cette cotisation permet aux jeunes de participer à l'ensemble des activités proposées durant le trimestre.

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Quotient Familial	0€ - 650€	651€ - 1050€	1051€ - 1250€	1251€ - 1600€	1601€ et +
Cotisation trimestrielle	30 €	33 €	36 €	40 €	43 €

## L'accompagnement de projets :

L'accompagnement de projets et initiatives est un temps permettant l'accompagnement, par des animateurs, des initiatives et projets de jeunes, collectifs ou individuels, suscitant leurs compétences, favorisant leur expérimentation vers l'autonomie, et leur prise de responsabilité ainsi que, parfois, leur participation à la vie de la cité.

Les idées des projets naissent parfois dans les temps d'accueil informel qui jouent là encore un rôle de tremplin vers autre chose. C'est le cas aussi des activités dites de découverte ou de consommation, qui peuvent séduire les jeunes et les amener à proposer et préparer d'autres formes de projets.

Les animateurs permettent d'aider les jeunes à passer de l'idée première à la réalisation de projets ou d'initiatives, à travers l'écoute, le dialogue, la formalisation, la structuration du collectif, l'orientation vers des ressources tiers et leur sollicitation.

## Horaire et jour d'ouverture :

- Ponctuellement le mercredi après-midi de 16h à 18h

Public : Ce temps est proposé à tous les jeunes motivés

Tarif : Gratuit

## Les Moyens :

---

### Humains :

- Un comité de pilotage :
  - Débat sur les sujets concernant la jeunesse
  - Prend des décisions en rapport aux besoins et envies du public visé
  - Évalue
  
- Une coordinatrice :
  - Pilote le directeur de l'espace jeune
  - Développe et anime des partenariats
  - Communique sur les projets
  
- Un directeur jeunesse :
  - Participe à la définition et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'organisateur
  - Conçoit, anime et évalue des projets jeunesse
  - Développe et anime des partenariats
  - Anime la relation avec les jeunes, les familles
  - Dirige l'espace jeune
  - Participe à l'évaluation du projet pédagogique
  
- Personnel vacataire : animateurs BAFA ou en cours de formation...
  
- Des bénévoles : élus, parents, habitants...

### Matériels :

L'espace jeune se situe derrière la mairie, dans des locaux spécifiques à cet effet. Il est équipé d'un bureau, de deux salles d'activité, une cuisine équipée.

D'autres locaux et lieu peuvent être utilisés lors des activités :

- La salle polyvalente
- La salle multifonction
- Le stade
- L'allée verte

Au cours des années, la commune à investis dans du matériel sportif variés.

## Financiers :

Un budget annuel est mis en place

## Le Partenariat :

---

Le partenariat permet de mutualiser les compétences et les moyens en faveur du public. Afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles il est nécessaire de travailler en collaboration avec d'autres structures.

## L'accueil de jeune en situation de handicap :

---

Accueillir tous les jeunes, qu'ils soient porteurs de handicap ou non est une réelle volonté de l'association ainsi que de l'équipe d'animation.

Dans un premier temps, il est essentiel de déterminer avec la famille et le jeune qu'elles sont leurs attentes, leurs besoins.

Une visite des locaux avec la famille est primordiale afin de déterminer les éventuels aménagements à prévoir.

Un dialogue peut également être mis en place avec l'équipe éducative qui s'occupe du jeune toute l'année (enseignants, éducateurs, psychomotricien...). Toutes ces rencontres et ces échanges vont servir à établir un projet d'accueil individualisé pour chaque jeune concerné.

## L'équipe pédagogique :

---

L'animateur responsable du projet jeunesse et de son fonctionnement est Guillaume Folgalvez, diplômé BPJEPS LTP « Loisirs Tous Publics » et APT « Activités Physiques pour Tous », il assure l'encadrement des jeunes pendant les tranches horaires spécifiées. Il peut être exceptionnellement remplacé.

Un animateur peut intervenir en soutien si besoin, afin de respecter la réglementation d'un animateur pour 12 jeunes présents.

## Contact :

---

Portable Guillaume : 07 80 58 60 39  
Site internet : <http://mespaulanimationjeunesse.sitego.fr>  
Mail : [mespaul.jeunesse@epal.asso.fr](mailto:mespaul.jeunesse@epal.asso.fr)  
Foyer : 02 98 61 54 30  
Mairie : 02 98 61 57 03